

**ANNEXES INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES  
DERIVEURS – 2021-2024**

**Régate dériveurs jeunes  
13 Mai 2023 – Pointe Saint Gildas Préfailles  
Sport Nautique de L'Ouest – Grade 5B**

**1. REGLES**

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.  
En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra.

1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. À ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

**2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE**

2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau si nécessaire au niveau du comité de course et par le biais des entraîneurs présent sur le plan d'eau.

**3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS**

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est au PC courses ; ils seront également mis en ligne à l'adresse :  
<https://www.snonantes.fr/event-details/regate-departementale-jeunes-opti-openskiff-rsfd-grade-5b>

3.2 Le PC course est situé dans la salle à côté de la capitainerie du port.

**5. SIGNAUX FAITS A TERRE**

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé au niveau de la terrasse du PC terre. Les signaux pour le rond 1 sont surmontés d'une flamme rouge.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **60 minutes** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

5.3 [DP] L'envoi du pavillon D avec un signal sonore signifie « Les bateaux sont autorisés à quitter **le port**. Le signal d'avertissement ne sera pas fait avant l'heure prévue ou moins de **30 minutes** après l'envoi du pavillon D ». En l'absence de pavillon D, les bateaux doivent rester à leur emplacement.

**6. PROGRAMME DES COURSES**






6.1 Dates des courses :

Date	Classe
<b>13 mai 2022</b>	<b>OPTI, OBIC, RSFD, IND</b>

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est **14h30**. Un Briefing coureur est prévu à **13hr00**

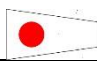

**7. PAVILLONS DE CLASSE**

Les pavillons de classe sont :

Classe	OPTIMIST Benjamin	OPTIMIST Minime	OPEN SKIFF (OBIC)	RS FEVA (RSFD)	Intersérie Dériveur ( IND)
Pavillon de Classe	Pavillon BENJI 	Pavillon OPTI 	Pavillon OPEN SKIFF 	Pavillon 420 	Pavillon Jaune 

## 9. LES PARCOURS

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont :

Signal	Parcours
Flamme numérique 1 	Parcours trapèze intérieur
Flamme numérique 2 	Parcours trapèze extérieur

Le parcours sera mouillé dans ma zone du rond 1 identifié dans l'annexe zone de course

## 10. MARQUES

10.1

Départ	Parcours (1,2,3,4)	Arrivée
Bouée cylindrique blanche	Bouée cylindrique jaune	Bouée Crayon (Frite) de couleur Rouge

## 12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord. Un bateau viseur non mouillé pourra être derrière la marque de départ bâbord.

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

## 14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

## 15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :

15.2.1 Pour toutes les classes, la RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 <sup>er</sup>	Temps limite pour finir pour le 1 <sup>er</sup> (intériorisé ou groupes temps compensé)
Toutes les classes	20 minutes	40 minutes	40 minutes

16.2 Les bateaux ne finissant pas **15 minutes** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

## 17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **60 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au PC course.

17.3 Des avis seront affichés et publiés en ligne sur le tableau Jury ([Lien vers Tableau JURY en ligne](#)) au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé au PC course. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

## 18. CLASSEMENT

18.1 1 courses doivent être validées pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

Quand **quatre** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

- 18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système **temps sur temps**.
- 18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile seront affichés au tableau officiel d'information à **12h00**, et au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

## 19 REGLES DE SECURITE

- 19.1 [DP] [NP] Un éménagement (sortie et retour) pourra être mis en place sur la terrasse du PC Terre.

## 24. EVACUATION DES DETRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels.

## 26. PRIX

Des prix seront distribués à la discrétion du club

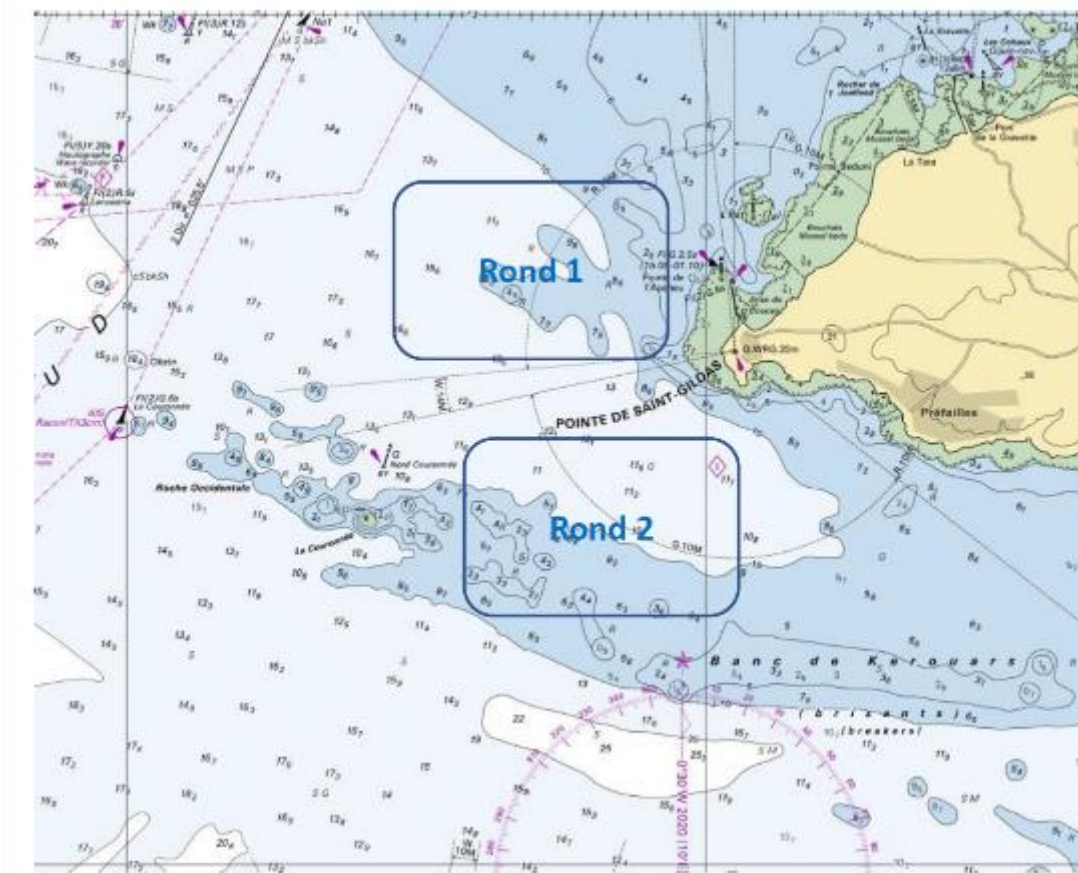
### Arbitres désignés :

Président du comité de course : **Pascal LAINE**  
Adjointe au comité de course : **Marion BARBARIN**

Président du jury : **Nicolas MONSTERLEET**  
Jury : **Brieuc HUON**

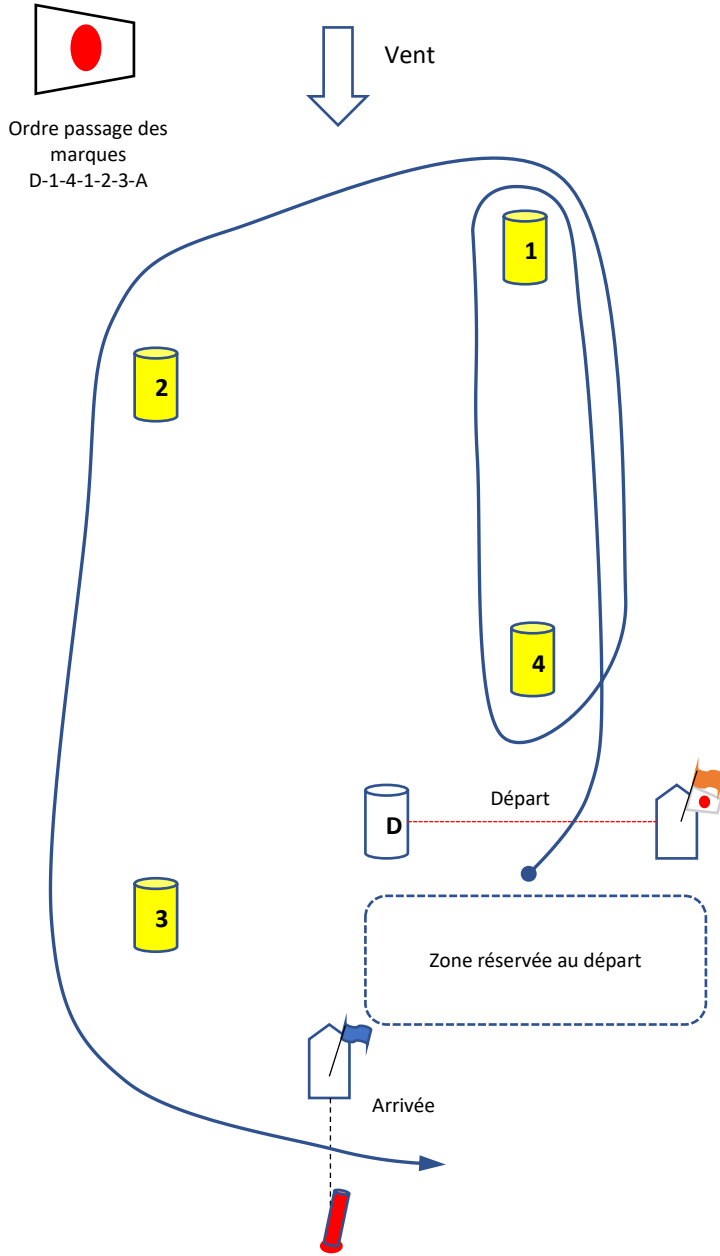
Commissaire aux résultats : **Nicole PINCEMY**

## ANNEXE ZONES DE COURSE



# ANNEXE PARCOURS

## Flamme 1: Intérieur



## Flamme 2: Extérieur

